

Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre-ville
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc

Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 08h00 à 12h00



**POUR UNE ADJONCTION, MODIFICATION ou
SUPPRESSION D'ACTIVITE**



Dans ce cas, (pour l'ajout) l'activité est déjà prévue dans l'objet social (PM), mais déclarée ni à la patente ni au RCS comme étant réellement exercée.

ORGANISME	DOCUMENTS DEMANDÉS
RCS	2 bulletins modificatifs B3 Une fiche de renseignements
RIDET	1 bulletin RID M2E
DSF	1 déclaration d'existence modificative

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

Le RCS-DAE accepte **UNIQUEMENT** les règlements par chèque à l'ordre du « RCS-DAE »

Pour les Personnes morales : 19 750 XPF (représentant : 10 250 XPF modification de l'extrait Kbis + 9 500 XPF pour le JONC)

+ 2 500 XPF si dépôt du RBE (Document relatif au bénéficiaire effectif)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI (obligatoire lorsque le dossier est déposé aux guichets de la CCI qui consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.) : **4 500 XPF** (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou en espèces)

Merci de remplir le bulletin de façon lisible